

A Toulouse, le 17 Janvier 2011

## **Politique Salariale 2011**

### **FO signe l'accord**

Au terme des négociations, l'accord proposé à l'ensemble des organisations syndicales par la Direction Générale correspond **aux revendications de FO :**

**La priorité a été d'assurer du pouvoir d'achat au plus tôt pour le personnel cadre et non cadre**

#### CONTENU DE L'ACCORD FINAL

Pour les Personnels non-cadres :

- Une augmentation d'un montant fixe **de 40 € au 1<sup>er</sup> janvier 2011**
- Une augmentation Individuelle de 0,7 % attribuée en juin 2011 avec **effet rétroactif** au 1<sup>er</sup> mars 2011.

Pour les personnels Cadres I à IIIC :

- Une Augmentation Individuelle de 2,5 % attribuée en mars 2011 avec **effet rétroactif** au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

**FO** a également **obtenu** satisfaction sur les demandes suivantes :

- Le financement hors crédit AI des mesures liées au déroulement de carrière (promotions au statut cadre, formations diplômantes).
- Une réunion de transparence dès clôture de la politique salariale Airbus 2011 pour dresser un bilan de l'application des mesures précédentes et finaliser les paramètres hors budget de 2,5% tels que la mise aux salaires minis des promotions automatiques, la valeur du point société, le salaire plancher, etc.....

## Considération FO

**Le syndicat FO** enregistre la prise en compte de nombreuses revendications et réaffirme si besoin était **son attachement à la politique contractuelle.**

Après analyse, le bureau **FO** a décidé de **signer** l'accord salarial 2011 cadres et non cadres.

**Notre signature** est l'aboutissement d'un cycle de discussions, dures parfois, entre la Direction Générale et **vos représentants FO.**

Après une année 2010 difficile, **FO a défendu** ses revendications **avec détermination**, en particulier l'augmentation fixe de 40 € et la date d'application dès le début d'année civile, **faits sans précédent** dans les politiques salariales LATECOERE.

L'objectif des délégués syndicaux **FO** a été **d'anticiper l'alignement** sur la politique salariale Airbus 2011, pour assurer au plus vite **l'augmentation du pouvoir d'achat** des salariés.